

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 17 décembre 1925.)

M. Martin Meister, secrétaire de l'association du personnel des services publics, à Zurich, est nommé membre de la commission des fabriques pour le reste de la période administrative courante (jusqu'au 31 mars 1927), en remplacement de M. le conseiller national Greulich, décédé.

(Du 19 décembre 1925.)

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Adolphe Jäggi, de Bâle, de ses fonctions de consul de Suisse à Bordeaux. La gérance intérimaire de ce poste a été confiée à M. Albert Meyer, ingénieur, de Neuchâtel.

L'ordonnance d'exécution édictée par le Conseil d'Etat du canton de St-Gall, le 4 décembre 1925, au sujet de la surveillance des coupes dans les forêts privées non protectrices, est approuvée.

(Du 21 décembre 1925.)

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes :

1<sup>o</sup> au canton des Grisons, 33% % des frais supplémentaires de la correction de la Glenner de Ilanz à Peidenbad (devis : fr. 165,000; maximum : fr. 55,000);

2<sup>o</sup> au canton de Thurgovie, 25 % des frais d'assainissement « Leimbach-Hettlingen », commune de Stettfurt (devis : fr. 34,000, maximum : fr. 8500).

(Du 23 décembre 1925.)

Le Conseil fédéral a confirmé dans leurs fonctions, pour une nouvelle période administrative de trois ans qui prendra fin au 31 décembre 1928, les membres de la commission pour l'exportation de l'énergie électrique, constituée par l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1921.

Ont été réélus,

*I. comme membres permanents :*

M. l'ingénieur C. Brack, représentant de l'association suisse des consommateurs d'énergie, à Soleure;

M. l'ingénieur J. Chuard, directeur de la banque pour entreprises électriques, à Zurich;

M. l'ingénieur R. Naville, à Cham;

M. le directeur F. Ringwald, président de l'association des usines électriques suisses, à Lucerne;

*II. comme suppléants :*

M. le colonel E. de Goumoëns, délégué du conseil d'administration de la société de la viscose suisse S. A. Emmenbrücke, à Dürrenast près de Thoune.

M. l'ingénieur E. Payot, directeur de l'usine électrique de Bâle, à Bâle.

M. le conseiller aux Etats Joseph Winiger, d'Ermensee et Lucerne, rédacteur à Lucerne, est nommé membre de la commission d'administration de la fondation Carnegie pour les sauveteurs, en remplacement de M. le conseiller aux Etats Wirz, décédé.

M. le colonel à l'état-major général Alphonse Schué, officier instructeur de la cavalerie, de Disentis, à Castagnola, est nommé chef d'arme de la cavalerie.

Ont été nommés officiers subalternes dans le corps d'instruction de l'infanterie, avec entrée en fonctions au 1<sup>er</sup> janvier 1926 : le premier-lieutenant Schumacher, Edgar, de Rüschegg, à Langenthal, le lieutenant Cuénod, Bernard, de Lausanne, à Genève, le lieutenant Martinoni, Mario, de et à Minusio, le lieutenant Gysler, Walter, de et à Obfelden, le lieutenant Volkart, Walter, de Niederglatt, à Zurich, le lieutenant König, Franz, de Berne, à Thoune, tous, jusqu'ici aspirant-instructeurs de l'infanterie.

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Zurich une subvention de 30 % des frais de remaniement parcellaire dans la commune de Glattfelden (devis : fr. 550,000; maximum : fr. 165,000).

## NOMINATIONS

(Du 23 décembre 1925.)

*Département de l'économie publique.*

*Division du commerce.*

Secrétaire de chancellerie de I<sup>re</sup> classe : M. Eric Bonhôte, de Neuchâtel.

Secrétaire de chancellerie de II<sup>e</sup> classe : M. Ettore Galgiani, de Cavigliano.

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1925
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.12.1925
Date	
Data	
Seite	777-778
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 521

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.